

AFFAIRE N°23 - Cession gratuite, par divers propriétaires, d'une bande de terrain nécessaire à l'aménagement du chemin de la Source.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'entériner l'acceptation par la Municipalité, d'une cession gratuite d'une bande de terrain de 4 m² faite par chacun des propriétaires ci-après :

- MME VIENNE Anna
- MM. TESSIER Jacques
- TESSIER Max
- BARRE Charles
- L'Association "Claux de Gramond"
- L'Association Diocésaine.

Vu

Saint-Denis, le 6 mai 1955

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J.P. PROUST

Cette cession a permis la modernisation de la route desservant l'Eglise de la Source ainsi que la création d'un parking.

Il convient de noter que cette modernisation était prévue au Plan d'Aménagement en tant que "réserves pour voies publiques nouvelles".

Jè mets la question aux voix.

*Pour copie certifiée conforme
de Directeur des Finances et des
Collectivités Locales
P. BIANNE*

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x